

Sensibilisation à l'accessibilité numérique

enjeux et réglementations

Cours Synthèse de 1 jour

Réf : ANU - Prix 2021 : 910€ HT

L'accessibilité est la capacité d'une ressource numérique à être utilisée au travers d'applications web ou mobiles par tout individu quelles que soient ses aptitudes. Ce séminaire vous enseignera l'essentiel pour être sensibilisé au sujet de l'accessibilité numérique, afin d'améliorer sa prise en compte.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Appréhender les différents types de handicap

Comprendre l'accessibilité numérique, ses impacts et bénéfices

Connaître les lois et les référentiels techniques

TRAVAUX PRATIQUES

Ce cours est ponctué de démonstrations et de sessions de réflexions collectives.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 04/2020

1) Introduction

- Définition de l'accessibilité numérique.
- Tendances et prise en compte de l'accessibilité dans le secteur public et privé.
- Évolution historique de la notion de situation de handicap et d'accessibilité.
- Devoir d'inclusion inscrite comme un droit humain pour l'ONU.
- Conséquences de l'inaccessibilité dans le quotidien des personnes handicapées.
- Les champs d'application : navigation au clavier, formulaires, contraste des couleurs, médias, structure de page.

2) Sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées

- Sensibilisation aux différents types de handicaps.
- Les difficultés de navigation et de consultation rencontrées par les personnes handicapées.
- Présentation des fonctions et outils de personnalisation de l'affichage.

Démonstration : Démonstrations d'aides techniques de navigation, par type de handicap.

3) Le cadre réglementaire en France et à l'étranger

- Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Loi handicap de 2005 en France.
- Mise à jour 2018 de l'article 47 de la loi handicap.
- Le décret Accessibilité numérique du 24 juillet 2019.
- Les obligations pour les organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public.

4) Les référentiels techniques d'accessibilité

- Les standards du W3C, l'organisme de standardisation du web et leur déclinaison française.
- La WAI (Web Accessibility Initiative) et son référentiel WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) version 2.1.

FINANCEMENT

Ce cours fait partie des actions collectives Atlas.

PARTICIPANTS

Toute personne souhaitant mieux appréhender le domaine de l'accessibilité numérique.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers différents moyens (QCM, mise en situation, quiz...). Le stagiaire évalue sa progression et ses acquis à l'issue de la formation.

L'intervenant valide la progression pédagogique du stagiaire et précise les outils utilisés pour la validation des acquis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Le RGAA v4 (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), application française des WCAG.

- Le référentiel AccessiWeb, sa méthode et sa labélisation.

Réflexion collective : Passage en revue des 13 thématiques de regroupement des critères d'accessibilité du RGAA.

LES DATES

LILLE
2021 : 17 déc.

LYON
2021 : 10 déc.

PARIS LA DÉFENSE
2021 : 03 déc.

STRASBOURG
2021 : 17 déc.

CLASSE A DISTANCE
2021 : 03 déc.